Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 16 Rabiaa II 1444
11 Novembre 2022

N° 134

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1965**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1967**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1971**
Homologation de résolutions **1971**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1971**
Avis aux créanciers..... **1976**
Convocations
Sociétés anonymes **1976**
Sociétés à responsabilité limitée **1981**
Autres sociétés **1981**
Divers
Avis au public..... **1981**
Rectificatifs **1982**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société North Africa Contractors SA

"NAFCO"

SA au capital de 700.000 Dinars

41 Rue 8600 La Charguia 2035 Tunis Carthage

I.U : 0633048 L

1/ Suivant un premier acte sous seing privé en date du 15 septembre 2022 enregistré à la recette des finances la Charguia Tunis le 18 octobre 2022 enregistrement n°22708425 quittance n°121383, l'assemblée générale ordinaire de la société NAFCO a décidé de renouveler le mandat des administrateurs Messieurs Abdelaziz, Ahmed et Slim Bouzguenda pour une durée de trois ans (2022, 2023 et 2024) et de renouveler le mandat du commissaire aux comptes «société d'audit et de commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois ans (2022, 2023 et 2024).

2/ Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 15 septembre 2022 enregistré à la recette des finances la Charguia Tunis le 18 octobre 2022 enregistrement n°22808427 quittance n°121389, le conseil d'administration de la société NAFCO a décidé de renouveler le mandat du Président du conseil d'administration Monsieur Abdelaziz Bouzguenda pour la durée de son mandat d'administrateur (2022, 2023 et 2024) avec les mêmes pouvoirs que ceux qui lui ont été attribués lors de la réunion du premier conseil d'administration tenu le 5/8/1998 et de renouveler le mandat du Directeur Général Monsieur Ahmed Bouzguenda pour la durée de son mandat d'administrateur (2022, 2023 et 2024) avec les mêmes pouvoirs que ceux qui ont été attribués à son prédécesseur lors de la réunion du premier conseil d'administration tenu le 5/8/1998.

Deux exemplaires de chacun de ces actes ainsi que les états financiers et les rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 28/10/2022 sous le numéro 2022115180.

2022R02645SANB2

Notice d'augmentation de capital

SIMOP TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 750 000,000 dinars

Siège social : 3 Impasse n°5 Rue 8612 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

Matricule fiscal : 0644572 M/A/M/000

Identifiant unique : 0644572M

CNSS : 210223-24

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 Juillet 2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 2 novembre 2022 Quittance N°7704 Enregistrement n°22504946 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises Tunis le 24 août 2022 Reçu n°AC011152022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 250 000,000 Dinars pour le porter à 1 000 000,000 Dinars.

Objet social : Services informatiques et commerce au détail de matériel et produits informatiques.

Durée de la société : 99 ans.

Montant de l'augmentation : 250 000,000 Dinars par compensation de créances.

Nombre d'actions à créer et valeur d'émission : 50 000 actions nouvelles de 5,000 Dinars chacune émise au pair.

Suppression du droit préférentiel de souscription. Le droit aux dividendes aux nouvelles actions.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire.

Répartition des résultats : 5% à la réserve légale, le reste suivant décision de l'assemblée générale.

Boni de liquidation : Entre les actionnaires.

Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

Les fonds provenant de la souscription sont inscrits dans les livres comptables de la société au compte «compte courant associé» suivant certificat du Conseil d'Administration du 30 Mai 2022.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

2022402750SANB2

Notice d'augmentation de capital

PROLOGIC TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3 555 500,000 dinars

Siège social : 2, Rue APPOLO XI - Tunis

Matricule Fiscal : 0031088 X/A/M/000

Identifiant unique : 0031088 X

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 Juillet 2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, le 2 novembre 2022 Quittance n°7702 Enregistrement n°22504945 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises Tunis, le 29 Juillet 2022 Reçu n°AC01992022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 1 500 000,000 Dinars pour le porter à 5 055 500,000 Dinars.

Objet social : Commerce au détail de matériel et produits informatiques et bureautiques ainsi que les services s'y rattachant.

Durée de la société : 99 ans.

Montant de l'augmentation : 1 500 000,000 Dinars par compensation de créances.

Nombre d'actions à créer et valeur d'émission : 300 000 actions nouvelles de 5,000 Dinars chacune émise au pair.

Suppression du droit préférentiel de souscription. Le droit aux dividendes aux nouvelles actions.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire.

Répartition des résultats : 5% à la réserve légale, le reste suivant décision de l'assemblée générale.

Boni de liquidation : Entre les actionnaires.

Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

Les fonds provenant de la souscription sont inscrits dans les livres comptables de la société au compte «compte courant associé» suivant certificat du Conseil d'Administration du 27 Mai 2022.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

2022402751SANB2

Notice d'augmentation de capital

ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY "ACT"

SA au capital de 2 000 000,000 D

19 Rue Félicien Challaye - 1082 - Tunis

MF : 0373145 N/A/M/000

Identifiant unique : 0373145N

CNSS : 206660-50

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 Juillet 2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 2 novembre 2022 Quittance n°7701 Enregistrement n°22504944 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises Tunis, le 29 Juillet 2022 Reçu n°AC011002022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 450 000 Dinars pour le porter à 2 450 000 Dinars.

Objet social : Commerce de matériel et produits informatiques ainsi que les services s'y rattachant.

Durée de la société : 99 ans.

Montant de l'augmentation : 450 000 Dinars par compensation de créances.

Nombre d'actions à créer et valeur d'émission : 90 000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune émise au pair.

Suppression du droit préférentiel de souscription.

Le droit aux dividendes aux nouvelles actions.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire.

Répartition des résultats : 5% à la réserve légale, le reste suivant décision de l'assemblée générale.

Boni de liquidation : Entre les actionnaires.

Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

Les fonds provenant de la souscription sont inscrits dans les livres comptables de la société au compte «compte courant associé» suivant certificat du Conseil d'Administration du 18 Juin 2022.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

2022402752SANB2

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-BiotechPole Sidi Thabet

Société anonyme

Au capital de 6 139 900 dinars

Siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana

MF : 1062122J/A/M/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 10 octobre 2022 enregistré à la recette des finances de Kalâat Andalous le 31/10/2022 sous le n°22701646, et déposé au registre national des entreprises sous le n°2022122321 le 7/11/2022.

Il a été décidé à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- La cooptation de Monsieur Ouajdi Souilem en tant que membre du Conseil d'Administration en remplacement du Monsieur Hammadi Ayadi et ce, pour le reste du mandat de ce dernier qui s'achève lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Cette cooptation sera soumise à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire pour ratification.

- La nomination de M. Ouajdi Souilem au poste de Président Directeur Général de la Société de Gestion de la Technopole et ce, à partir du 1er novembre 2022.

2022402756SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Tunisie Media Com (TMC)

MF : 1370548Z

Siège social : 58 Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 27/8/2022 enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 31/10/2022 sous le n°89013 déposé au registre national des entreprises le 02/11/2022, sous le n°2022119343 il a décidé ce qui suit :

Elle a été nommée Madame Imen Maraoui comme gérante de la société et Monsieur Tarek Bechraoui comme co-gérant avec tous les pouvoirs.

2022T01209SRLB2

Dissolution et liquidation définitive

SOCIETE CONFECTION MATIERE TECHNIQUE SOUPLE

Par acte sous seing privé en date du 8/02/2022, enregistré à la recette des finances de Carthage en date du 10/02/2022 sous le n°22500270 Quittance n°15074 et dont un exemplaire a été déposé au registre National des entreprises sous le numéro de dossier 20229988 en date du 14/02/2022, les associés de la société CMTS ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la Société et la nomination de Mr Jean François GEOUIT en tant que liquidateur de la société.

2022R02646SRLB2

Liquidation et Nomination d'un liquidateur

SOCIETE AGRICOLE AL BARAKA

S.A.R.L au capital de 30000.000 Dinars

M.F : 0642950 K/M/A

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du

28/11/2010 enregistré à la recette des finances Sijoumi le 27/7/2018 Quittance n°M066344 Enregistrement n°1850234, il a été décidé la liquidation de la société et la nomination de Mr. Abdelkrim Hechmi comme liquidateur avec tous les pouvoirs nécessaires.

2022402758SRLB2

Changement d'adresse de siège social de la société

«SHAPE TEK»

S.A.R.L : au capital de DT 1000

Siège social : Immeuble N°5 Rue Elless Montplaisir 1073 - Tunis

Matricule Fiscal : 1454208 T/A/M/000

CNSS : 552586-74

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 18/01/2022, enregistré à la Recette des finances de Montplaisir à Tunis, le 24/3/2022 et sous le n°22801683, Quittance n°M033019 déposée au registre national des entreprises à Tunis, en un seul exemplaire, le 19/8/2022 sous le n°202267922, il a été décidé de :

- Changement de siège social de la société de Immb N°5 Rue Elless Monplaisir 1073 - Tunis à 43 Rue de l'énergie 1er Etage Z.I La Charguia 1 - 2035 - Tunis.

2022402761SRLB2

Changement d'adresse de siège social de la société

«SOCIETE TERNA»

S.A.R.L : au capital de DT 22 000

Siège social : Immeuble N°5 Rue Elless Montplaisir 1073 - Tunis

Matricule Fiscal : 1360325 E/A/M/000

CNSS : 553247-56

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/01/2022, enregistré à la Recette des finances de Montplaisir à Tunis, le 24/3/2022 et sous le n°22801682, Quittance n°M033015 déposée au registre national des entreprises à Tunis, en un seul exemplaire, le 23/09/2022 sous le n°202286463, il a été décidé le changement de siège social de la société de Immb N°5 Rue Elless Montplaisir 1073 - Tunis à 43 Rue de l'énergie 1er Etage Z.I La Charguia 1 - 2035 - Tunis.

2022402762SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de siège social de la société

«Sté RYMES Créativité et Formation Continue»

S.U.A.R.L : au capital de DT 3000

Siège social : 93 Av Habib Bourguiba Mégrine 2033 - Tunis

Matricule Fiscal : 1688717 H/A/M/000

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3/10/2022, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 11/10/2022 et sous le n°22804580, Quittance n°M007202 déposée au registre national des entreprises à Tunis, en un seul exemplaire, le 20/10/2022 sous le n°2022105298, il a été décidé le changement de siège social de la société de 93 Av Habib Bourguiba Mégrine 2033 - Tunis à 43 Rue de l'énergie 1er Etage Z.I La Charguia 1 - 2035 - Tunis.

2022402760SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance Bardo le 19/10/2022 sous le n°22203973 quittance n°87617 Mme Islam Bent Abdelkerim Ben Smida a vendu à Mr Hechemi Ben Khalifa Labouz la totalité du fonds de commerce exploité comme pâtisserie et vente du pains nommé «Pâtisserie Ben Smida» sis à l'avenue de la République n°63 Bardo Tunis.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 5/11/2022.

2022T01210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances avenue de la République quittance n°66730 enregistrement n°22202662 Mr Amir Mars CIN n°09606139 a vendu à Mme Aïda Ben Daamar CIN n° 08640932 tout le fonds de commerce exploité comme cafétéria situé au n°03 avenue Habib Bourguiba - Radés.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains du vendeur à son adresse 01 rue Assad Ibn El Fourat Ezzahra - Ben Arous dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 9/11/2022.

2022T01218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 01/11/2022 enregistré à la recette des finances Le Kram le 7/11/2022 sous le n°22207974 quittance n°137966 Mr Mohamed Salah Khenissi a vendu à Mme Mounira El Allouch la totalité du fonds de commerce sis au n°95 avenue Khaled Ibn El Walid Ain Zaghouan Laaouina Tunis.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à l'adresse du Me Maher Zrelli avocat 02 avenue Bab Benat Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 9/11/2022.

2022T01219FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître Chokri Boubahri et son assesseur notaire à Tunis en date du 29/10/2022 sous le n°13/98 les héritiers du feu Tahar Ben Youssef ont fait donation pour leur frère Mohamed Maamoun

Ben Youssef la totalité du fonds de commerce exploité comme café 1ère catégorie dans le local sis au n°3 rue Hédi Nouira - Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du donataire à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 9/11/2022.

2022T01220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte SSP en date du 5 octobre 2022 enregistré à la recette des finances cité El Mahrajen Tunis le 4 novembre 2022 n° de quittance 87767 n° d'Enregistrement 22206508 Mme Zeineb Bent Ahmed Jalel Ben Mohamed Ben Fadhel épouse Mohamed Mejdi Ibn El Haj Ali demeurant à Tunis, 82 avenue Ibn El Khatib Cité Ibn Khaldoun (MF : 000 CN 1554274/L, RNE 1554274L) a vendu à la société INDIFOOD : SARL dont le siège social est sis à 04 rue Tachkand, cité Ennasser 1 Ariana (MF : 002 EN 1688478/M, RNE : 1688478M) la totalité du fonds de commerce sis à 32 bis avenue Haroun Errachid angle rue Aziza Othmana Mutuelleville Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour l'exploitation d'un restaurant.

Les oppositions sur le prix de vente seront acceptées entre les mains du gérant de la société INDIFOOD Mr Farouk Ben Mourad Khoufi au siège de la société INDIFOOD sis à 04 rue Tachkaned cité Ennasser 1 Ariana (POPOLARE) dans un délai ne dépassant pas vingt jours (20) à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Toute opposition formulée après l'expiration du délai de 20 jours sera considérée nulle et non avenue.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 9 novembre 2022.

2022T01221FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé par les notaires Jaouadi Sami et Ardhaoui Sami le 24/10/2022, enregistré à Fouchana le 02/11/2022, quittance n° M090274, Mme Hinda Chriki et Azza Sattari ont donné à Mohamed Salah Sattari leurs droit indivis du fonds de commerce d'un local commercial réservé pour Pharmacie, registre du commerce n°A113167198, matricule unique A0085203 sis à l'avenue de France n°53 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce dans vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Quotidien 8/11/2022.

2022R02648FCCC2

Résiliation de contrat de vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. en date du 19/7/2022 enregistré à la recette des finances de Tabarka en date du 29/9/2022 reçu n°M036494 enregistrement n°22201069, il a été convenu de résilier le contrat de vente de fonds de commerce, conclu entre Mme Radhia Ben Rabah Saidi et Chaouki Ben Ghaloussi Alaoui, exploité à vendre des articles alimentaires d'un local sis à la Rue de la foire 1 Tabarka. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk daté du 7/11/2022.

2022R02651FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bardo le 28/10/2022 quittance n° 69544, enregistrement 22204127. Mme Najet Amara représentée par Mme Hela Menzli par procuration a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café "Classico Café" sis à 36 bis rue Elissa Bardo à Mme Latifa Mahouachi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Mr Anis Ben Abdelaziz à son adresse sis au 16 rue Mostanser Bardo Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux Achourouk et le Quotidien le 9/11/2022.

2022R02653FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances de Sidi Hasine le 19/9/2022 n°22202868, Monsieur Mohamed Ali Boubakar a cédé à la Sté comptoir boubakar de distribution, le fonds de commerce sis à l'Avenue ezzouhour 4 route X route de l'aéroport prés station agil destiné à l'activité de vente du bois du fer et de l'aluminium avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Le présent a été publié sur le journal "Echourouk" du 30/9/2022.

2022S01310FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à Sousse le 18/10/2022 enregistré à la recette des finances Kalaa Kebira le 20/10/2022 n°22202114 quittance n°58869 monsieur Walid Jammali titulaire de la carte d'identité n°08426490 a vendu à monsieur Jawher Jammali titulaire de la carte d'identité n°12852856 un fonds de commerce situé à la rue 20 Mars Kalaa-Kebira moyennant la somme de 10.000.000 (traites) toute contestation doit être adressée à l'acheteur rue 20 mars kalaa-kebira dans un délai de 20 jours de la publication au JORT. Publier aux journaux Achourouk et le Quotidien du 5/11/2022.

2022S01312FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Conformément au contrat sous seing privé daté du 27/10/2022 et enregistré auprès de l'Autorité financière de Mahdia le 11/02/2022 sous le numéro de récépissé MO642447, le nombre atteint 22204620 M. Chokri al-Husseini a vendu et livré tout le fonds de commerce représenté dans l'activité de vente alimentaires avec tous ses éléments matériels et immatériels dans le magasin situé sur la rue Al-Zahra Al-Mahdia au profit de Mme Hajar Bint Borawi Al-Wargami, demeurant à rue du Koweït.

Les objections sont acceptées chez l'acheteur à son adresse précitée ou à son adresse choisie au contrat dans un délai de vingt jours à compter de la date de cette annonce au journal officiel.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" du 8/11/2022.

2022S01314FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 12/10/2022 sous le n°22205493, quittance n°106000, la société Promocasa représentée par son gérant Mme Chiraz Ben Haj Mbarek, cède au profit de Mr Lasaad Yahiaoui et Mme Samia Hajri, la totalité du fonds de commerce destiné comme salle d'exposition et au commerce des produits sanitaires constitué dans le local sis à la route de ceinture Hammam Sousse à côté de la Mosquée Essahaba, avec tous ses éléments corporels et incorporels d'une valeur de vingt mille dinars.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT, à l'adresse de l'acheteur Monsieur Lasaad Yahiaoui à son adresse sis à l'avenue Yasser Arafet Immeuble Jaiem Bloc A, Sahloul 4054 Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk du 9/11/2022.

2022S01316FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Sousse le 10/10/2022 sous le reçu n° 51985 et n° d'enregistrement 22203772, Sté VIATECH COMPANY demeurant à rue El Maamoun Hammam Sousse a vendu à Sté BARCHA TECH demeurant à rue Habib Bourguiba Immeuble Ghnima Z2 Sousse le fonds de commerce pour la vente des matériaux informatiques et téléphones situé à Immeuble Ghnima n° C 17 rue Habib Bourguiba n°5 Sousse Médina avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions concernant la vente ou le prix doivent parvenir à l'étude de Maître Sonia Ben Fredj Avocate demeurant à 31 Avenue Léopold Senghor route de Tunis 4000 Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au Jort.

Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" en date du 4/11/2022.

2022S01317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26-10-2022, enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 26-10-2022, sous le numéro 22201943, numéro de quittance M065212/65203, Najia Bent Mohamed Ben Chikh veuve Abdessalem Hammouda, demeurant à Rue Ali Balhawen n°4 ksar Hellal, a cédé à Fahmi Ben Haj Khalifa, demeurant à rue de Kairouan à Ksar Hellal, le fonds de commerce avec tous ses éléments, corporels et incorporels exploité dans la vente des légumes et fruits situé au marché central local n°139 à Ksar Hellal.

Pour toute opposition dans le délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT, les deux parties ont choisi l'adresse du local au marché central de Ksar Hellal, où a été déposé une copie du contrat de vente.

Le présent avis a été publié au journal Achourouk du 6-11-2022.

2022S01319FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 02/11/2022 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax le 3/11/2022 selon reçu n°M061663 enregistrement n°22801895 madame Rawia bent Ezzeddine Elhamdi (cin 08174621) a vendu à madame Lobna Bent Moustafa Ben Makhlouf (cin. 08193981) la totalité du fonds de commerce "Café emna" café de catégorie I, exploité dans le local situé à route Mahdia km 8 Kassas Bouali Sfax.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours suivant au bureau de Maître Yengui Dabbech Saoussen avocate à 40 av Hédi Chaker Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien en date du 5/11/2022.

2022X01373FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/10/2022 enregistré à la recette des finances Diar el Wafa le 01/11/2022 sous le n°2205128, la société "Progrès médical titulaire de l'identifiant 1021946S, dont le siège social est à route Gremda Sfax, a vendu à la société "Juri global médical" titulaire de l'identifiant 1790184C; dont le siège social est à l'avenue al horia immeuble Aida 3000 Sfax el Madina; la totalité du fonds de commerce situé au magasin n°19 immeuble Aida avenue 14 janvier Sfax, exploité dans le commerce de produits paramédicaux.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse de la vendeuse, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié le 5/11/2022 au journal Achourouk.

2022X01374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 01-11-2022 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 3-11-2022 sous numéro 22202619 reçu n°M094258, monsieur Akrem Bouhamed, titulaire de la carte d'identité n° 05327557 du 13-01-2000 a vendu à Société Biscuit Dammak société à responsabilité limitée num unique 1792725T son gérant Mr Mohamed Dammak titulaire de la carte d'identité n°08777026 du 6-11-2020 le fonds de commerce exploité fabrication et vente de gâteau sis à l'av Majida Boulila imm kawbaa Sfax.

Les oppositions se font entre les mains du docteur Akrem Bouhamed à son cabinet sis à rte Gremda km 0,2 immeuble olivia Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

Cet avis a été publié à Dar Assabah le 4-11-2022.

2022X01383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing, légalisé à la municipalité de Sfax le 18/10/2022, enregistré à la recette des finances de Sfax le 31/10/2022 sous le n°1328556G / M Quittance n°M094970 Mme Wafa Zaghweni titulaire de c.i.n n°08160936 a cédé à LA SOCIETE FRIGO ONE titulaire de R.N.E n°1328556, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, au prix de 15000 dinars, consacrer aux constructions des pièces de

climatisation sis à immeuble BADREDINE BESBES n°16 avenue Algérie Sfax.

Les éventuelles oppositions seront remises chez l'avocat maître Jalleli Mahdi à son étude sis à l'avenue la liberté I immeuble AMATISTA n°1 Sfax et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sinon l'opposition sera nulle.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Temps" sous le n°2200517 publié le 6/11/2022.

2022X01384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 31/10/2022 enregistré à la recette des finances de Mahres en date du 1/11/2022 sous le n°22201206 quittance n°M040561 Madame Nada Ajili titulaire de la CIN n°05302770 demeurant route Lafrane Sfax a vendu à Madame Ahlem Bou Ali titulaire de la CIN n°011087762 demeurant à Bouekazain Chaffar Mahres la totalité du fonds de commerce vente et location du prêt à porter et exploité dans le local sis Imm Masmoudi Mahres.

Toute opposition doit se faire entre les mains Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier "A" 2 étage Sfax.

Cette vente a été publiée dans le journal Le Quotidien du 4/11/2022.

2022X01385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2022, enregistré à la recette des finances de Raoued le 02/11/2022 quittance n°M115867 enregistrement n°22204569, Madame Bochra Moumni Ep Moumni Jamel a vendu à madame Bochra Soltani la totalité du F.C qui constitue un jardin d'enfants et garderie Scolaire sise à 17 Rue El Amane Cité Sahafa El Ghazala Ariana. Les oppositions doivent être signifiées à l'acheteur au domicile du FC sise à 17 rue El Amane cité Sahafa El Ghazala Ariana.

Publication au journal le Quotidien du samedi le 5/11/2022.

2022402733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un l'acte S.S.P du 7 et 10 octobre 2022 enregistré à la recette des finances de Jerba le 14/10/2022, Quittance n°M089701 Enregistrement n°22204538 publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 25/10/2022 Mr Ben Younes Slah résidant à Robbana Jerba a vendu à Mr Hamdani Habib, résidant à Taourit Jerba la totalité du fonds de commerce boucherie situé au souk central houmet souk Jerba (activité boucherie) et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées chez Maître Abdelhakim Ben Younes place Med Ali Houmet Souk Jerba dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel.

2022402738FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce "Gérance libre"

En vertu d'un contrat de location rédigé par maître Abdelkader Fenina signé d'une signature légalisée à la municipalité d'Hammamet en date du 31 août 2022 et enregistrée à la recette des finances de Hammamet le 26 septembre 2022 selon la quittance n°M127389 et l'enregistrement n°2304779, Mr Moez Ben Mehrez Messaoud titulaire de la CIN n°05105971 délivrée le 4/12/2014 à Tunis a donné en location gérance à Mme Nourhene Bent Badr Eddine Asmi titulaire de la CIN n°06353793 délivrée le 30/12/2016 à Tunis, les activités de Buvette, Fast Food & la Station de Lavage Auto qui font partie de son fonds de commerce sise à : Avenue Mohamed V - 8056 - Manaret Hammamet.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès du bureau du maître Abdelkader Fenina sise à : Avenue de la Libération - Imb. HAOUEL - 8050 - Hammamet.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Essahafa le 8 novembre 2022.

2022T01216FCCC3

Contrat de location gérance

Suivant un contrat de location gérance en date du 3-6-2022 enregistré à la recette des finances du Bardo le 16-9-2022 sous numéro 22303482 quittance numéro 80838 madame Sabrine Ben Ali Ben Taieb Touati a pris en location de monsieur Kamel Ben Mohamed el Afif Tabai le fonds de commerce qui consiste en un café (lartisto) situé au 20 Mars n°105 le Bardo. Cet avis a été publié au journal de langue arabe Essahafa le 2/11/2022 et au journal de langue française la Presse le 2/11/2022.

2022R02647FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/5/2022 enregistré à la Recette des Finances, à Slimen, le 28/7/2022, Quittance n°M040653, Enregistrement n°01499, La Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est à POULINA, GP1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Madame Radhia Bent Hmida Ben Salem Ben Miled, demeurant au 72 rue Mohamed Rchiko, Solimen, Nabeul, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à l'avenue 14 Janvier, Soliman à compter du 01/7/2022.

Cet avis est publié au journal le Quotidien le 28/10/2022.

2022R02654FCCC3

Location d'un fonds de commerce

RESTO LE RETOUR

Adresse : Zone touristique Gammarth Tunis

UI : 1796 397 Q

Suivant contrat de location de fonds de commerce enregistré à la recette des finances de la Marsa le 27/10/2022 Qn°127195 En°22306742 la Société d'animation Touristique CATARA a loué à la Société RESTO LE RETOUR une partie de son fonds de commerce objet du centre d'animation à Gammarth constitué par un restaurant connu sous le nom de «MIMOSA». Cet avis de location du fonds de commerce a été publié dans deux journaux quotidiens Assabah et Le Temps en date du 8/11/2022.

2022X01379FCCC3

Location gérance libre

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Raoued le 02/11/2022 sous le n°22304572 Quittance n°M115923 Mme Leila Mhamdi a loué au centre Aloula de formation en cours de constitution tout le fonds de commerce (gérance libre) et qui consiste en un centre de formation sis à 48 rue Aristote cité la gazelle 2083 Ariana.

Toutes les oppositions doivent être reçues dans la même adresse du local.

2022402732FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat supplémentaire en date du 18 Juin 2010 enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 1er novembre 2022. Quittance n°M074083 enregistrement n°22302377 Mr Mohammed Hédi Cherif titulaire de la CIN 00464331 a loué à madame Zakia Mâchât titulaire de la CIN 0515114 la totalité du fonds de commerce sis à 08 Rue Bab Saadoun Fast Foods et ce pour une année renouvelable du 1er juin 2010 au 31 mai 2011 en conservant les chapitres cités dans le contrat initial signé le 15/5/92 enregistré à la recette des finances des contrats à Tunis le 22 Mai 1992 Moujalid 24 silsila 8 ouedi 282.

Cet avis a été publié au journal Essabah le 6 novembre 2022 et au journal le temps le 8 novembre 2022.

2022402757FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 13 février 2020. Il a été constitué un Groupement de Développement Agricole comme suit :

Délégation : Tajerouin

Dénomination : Elmajd

Zone d'activité : périmètre irrigué autour du barrage Sarrat

Siège social : Salsala - Menzel Salem

Nom du président : Taha Bouguanmi.

Missions :

- La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R02643APSF1

Constitution d'une association scientifique

Nom : Association tunisienne de simulation en arthroscopie

Siège : Faculté de Médecine de Monastir

Domaine : Scientifique.

Objectifs :

1- Aide pour l'utilisation de simulateur haute fidélité en arthroscopie pour les chirurgiens débutants

2- Participation à l'enseignement de nouvelles techniques en arthroscopie à travers le simulateur haute fidélité pour améliorer la performance et le rendement des chirurgiens débutants évitant ainsi les complications chez les patients

3- Nouer des relations avec les sociétés scientifiques qui ont les mêmes objectifs en Tunisie et à l'étranger en respectant la réglementation en vigueur dans ce domaine.

Fondateurs :

1- Président : Mustapha Koubaa

2- Vice Président : Youssef Othmen

3- Secrétaire Général : Saber Rabhi

4- Trésorier : Hamdi Kaziz.

2022R02649APSF1

Homologation de résolutions

Mise à jour des statuts

Espoirs Sportif de Hammam Sousse

A la demande de l'autorité de tutelle par écrit du délégué régional de la jeunesse et des sports n°153 le 9/01/2019 et dans le cadre de la révision du règlement de base des associations sportives, la loi organique de l'Association Sportive Espoir Sportif d'Hammam Sousse a été mis à jour d'après le procès-verbal de la séance en date du 9 juillet 2019 et l'adoption de la version mise à jour avec toutes ses dispositions.

2022S01181APSF2

Association héros de taekwondo

Selon le rapport rendu de la réunion datée le 16/10/2022, Immatriculée à la recette des finances de Sidi Bouzid sous le numéro 22707976, il a été décidé de faire quelques changements dans la composition du comité directeur comme suit :

Rami Hcini, Président-Mahbouba Tahri, vice-présidente Chedli Hcini, secrétaire général - Asma Ammari, Trésorière - Oula Sehli, Trésorier - Intisar Awled Ahmed, membre - Abd el Waheb Jleli, membre.

2022X01381APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : CIAR sis à Tunis 3 Rue de Hollande.

Contre la partie saisie : Amel Ben Hsine CIN n°00799447 du 14/01/2003 Avenue Rue Mustapha Hjaiej, Résidence Ennour, Immeuble EM2 Ariana.

A la diligence de : «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation, 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Appartement n°5 de l'immeuble «C» sise à la Rue Abdallah Zouaghi Enassr 2, 1er Etage, Résidence Errouki de 137m² avec 2 places de parking et un cellier n° 27 composé de 3 chambres, salon, cuisine, 2 balcons et salles de bain.

Mise à prix : 269.640, d000 après réduction de 40% Frais en sus

Date et lieu de la vente : Le lundi 12/12/2022 devant le Tribunal de 1ère Instance de l'Ariana à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T01213VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : CIAR sis à Tunis 3 Rue de Hollande.

Contre les parties saisies : Moufida Métoui et Nadia et Insaf n° CIN inconnues et Jihed CIN n°07453025 du 23/12/2016 Bennour 78 Rue Joubail Chotrana 3.

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts Indivises à vendre : les 3000ème de TF n°25084 Ariana consistant en un terrain de 1 ha 75 a 95 ca, sis à Chotrana 3 rue joubail n°78 comprenant une villa de 2 niveaux de 6750 m² bâtis composée de 3 salons, 7 chambres, 3 salles de bains, cuisine, 3 salles d'eau, 2 garages, piscine, patio et chambre de gardien.

Mise à prix : 1.554.900,d000 après réduction de 40% Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 12/12/2022 devant le Tribunal de 1ère Instance de l'Ariana à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T01214VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : Sté d'Etude et d'Aménagement Marina Yasmine Hammamet Sud.

Contre la partie saisie : Sté Yasmine Restaurants et Loisirs 17 Rue Ibn Bassam Menzah 4 et Marina Yasmine Hammamet n°3/133.

A la diligence de : Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF 642045 Nabeul sis à Marina Yasmine Hammamet consistant en un restaurant de 207 m² composé d'une salle avec comptoir, bureau, dépôt, cuisine et bloc sanitaire en état délabré.

Mise à prix : 372.600d,000 après réduction de 40% Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 5/12/2022 devant le Tribunal de 1ère Instance de Grombalia à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T01215VEPA1

Vente aux enchères publiques

1/ Le poursuivant : Manufacture de panneaux bois du sud société anonyme au nom de son représentant juridique, registre de commerce n°B1134551997 siège social route de Gabès km 1.5 Sfax.

2/ Le défendeur : Abdejelil Ben Abderrahmane Ben Rhouma Thabet, Ouvrier, sis tertech Gafsa.

3/ Avocat poursuivant : Maître Chagra Zohra, avocate à la cour de cassation 23 rue Habib Chagra 6000 Gabès.

4/ Objet de la vente : morceau de terrain rectangulaire situé à rue Hassen Iben Noomen Oudref Gabès d'une superficie totale égale à 697 m² il se compose d'un immeuble à usage d'habitation individuelle exploiter, garderie se compose de Véranda, d'une partie couverte, séjour, deux chambres, salle de bain, cuisine avec petite véranda coté ouest, WC non complet coté nord ouest, clôturer dans un niveau de 3.5 m coté sud, ouest et nord et dans un niveau de 2 m à la façade coté Est, construit de la matière briques, la toiture est en béton, tout le sol en carrelage, quelques murs au niveau de centre couverte sont habillés en faïence aussi la salle de bain et la cuisine, en bon état de construction.

Les limites de l'immeuble sont : Nord Faouzi Said, Sud rue de 8 m de largeur où existe une 2ème entrée,

Est rue Hassen Iben Noomen de 10 m de largeur, où existe son entrée principale, Ouest Mustapha Rhouma.

5/ Mise à prix : cent soixante douze milles neuf cent quatre vingt dix neuf dinars.

6/ Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Gabès le lundi 12 décembre 2022 à partir de 9 heures du matin au local du tribunal de première instance rue Farhat Hached Gabès.

7/ La visite de l'immeuble : peut se faire tous les jours (horaires de travail) sauf les dimanches et jours fériés.

N.B : La consultation du cahier des charges peut se faire tous les jours (horaires de travail) au greffe du tribunal de première instance de Gabès et au cabinet de l'avocat poursuivant.

2022R02658VEPA1

Vente d'un Immeuble non transcris au titre foncier

La vente aux enchères sera mise au tribunal de première instance de lundi 5/12/2022 à neuf heures à la salle prévue pour cette effet le créancier est Habiba Ben Amor Ben Mohammed Ezarri.

Le débiteur Mr Walid Ben Taher al Akezi son métier le travail journalier son adresse 88 quartier Elyasminette Medina Jadida ben Arous.

L'avocat :

Affaire poursuivit : Maître Abed Ejlil Alkhalfi avocat auprès de la cour d'appel adresse de son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Description de l'immeuble objet de la vente l'Immeuble se trouve cité esallema sbiba c'est un immeuble pour habitation constitué deux étages il comprend trois chambres plus cuisine plus toilette équipée par eau potable ainsi que l'électricité plus escalier à l'intérieur bordé par sa frontière sud lazhar al jallouli et à l'Est Mounji al khalfie est à l'ouest et au nord la route principale et la surface de terre de l'Immeuble 80m² le prix d'ouverture de la mise aux enchères sera de 46.050.000 dinars.

Date et lieu de la mise aux enchères :

L'immeuble sera mit en vente du débiteur Walid ben Taher al akezi à la salle de la vente immobilière à la cour de grande instance de Kasserine le lundi 5/12/2022 à partir de neuf heures.

Visite de l'immeuble

On peut visiter l'Immeuble tous les jours de la semaine les étrangers ne peuvent se souscrire sauf par autorisation de gouverneur (al wali).

On peut consulter le cahier des charges auprès du greffe du tribunal décrit ci-dessus au bureau de maître Abed El gelil El kalfi sis à l'avenue Habib Bourguiba Al Kasserine.

2022R02669VEPA1

Vente immobilière

Nasr Ben Ameur et Associés S.A.R.L

M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur

Avocat prés la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Sami Ben Mohsen Rekik employé résidant à Rue Résidence El Oufok 2 Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Hichem Ben Mohamed Ben Salem Mredea, propriétaire résidant Rue Khaiereddine 50 Moknine n° CIN : 06780380 et ayant élu domicile chez Maître Walid Slama Avocat à Sousse Avenue 3 Août.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble sis à zone Sokrine Teboulba prés du port maritime. Il s'agit d'un terrain de 858 m² sur lequel à été édifié un bâtiment non achevé constitué d'un rez-de-chaussée et d'un étage et terrasse du coté nord ouvrant sur deux voies d'une largeur du 20 m du coté est, route de la plage avenue de l'environnement et d'une voie de largeur de 20 m du coté ouest qui mène au centre ville Teboulba avenue Ibn Khaldoun par référence au plan d'aménagement de la municipalité de Teboulba, l'immeuble est situé à une zone d'habitation 3 AaU des habitations jumelées.

Il est limité au sud Amor Chouaib, à l'est route avenue de l'environnement, au nord Hafedh Ghaddab et à l'ouest avenue Ibn Khaldoun.

Le rez-de-chaussée est constitué en grande partie d'un espace destiné pour être restaurant non encore achevé, d'un dépôt ouvrant sur avenue Ibn Khaldoun des locaux de commerce (3 boutiques, buvette) une partie est encore un terrain nu.

Le premier étage est constitué d'un logement composé d'un salon, salle à manger ouvrant sur un couloir ayant une vue sur mer, d'une cuisine du coté sud, trois chambres à coucher, salle de bain, une suite avec salle de bain. Des escaliers indépendants menant au premier étage et à la terrasse.

Les murs extérieurs de la façade est et sud du rez-de-chaussée et premier étage sont en briques doubles de 30 cm, les séparations sont en briques de 10 cm.

Enduille et décoration de la façade est et partie de la façade sud et quelques murs intérieurs. Manquent au bâtiment (carrelages, faïences des blocs sanitaires, cuisine et enduille des murs 30 intérieur et extérieur, plafonds, installations d'électricité et eaux, et eaux usées, portes extérieures, et intérieures, fenêtres et peintures).

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à sept cent cinquante deux mille quatre cent soixante quinze dinars suivant expertise réalisée par l'expert Adel Gannouni en date du 11/7/2022 désigné par ordonnance sur requête n°88768 rendue par le président du tribunal de première instance de Monastir.

Date de vente : La vente aura lieu 14/12/2022 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2022S01313VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Khaled Ben Bechir Beb Taieb Ben Anaya, caution hypothécaire et tiers détenteur d'un immeuble hypothéqué, demeurant à rue Zamakhchari n°09 Khezema Ouest Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à route de Tunis Khézema Ouest 4071 Immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeubles saisi : la totalité de la propriété sise à sod el kebli délégation de Kalaa Kebira Sousse d'une superficie de 3753 m², objet du titre foncier n°439511 Sousse dénommé «souad 29».

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de vingt et un mille dinars (21.000.000 DT).

Il y avait un rabaissement de prix de 40 % et le nouveau prix est fixé à douze mille six cent dinars (12.600.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à la somme de trois mille dinars (3000.000 DT) et les nouveaux frais prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné, le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 19/12/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h a 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 Sahloul pour prendre connaissance du cahier des charges.

2022S01318VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule R N E n°0000120H Tunis, en sa Qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Mongi Ben Hassen Fadhloun, titulaire de la C.I.N n°04135289 demeurant à rue Mohamed Karkoub n°138 Moknine.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n° 32796 Monastir, parcelle n°1, située à rue Mohamed Karkoub Moknine d'une superficie de 294 m², consistant en une maison composée d'un rez-de-chaussée et un premier étage, Rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 240 m², se compose d'un grand garage, cuisine, terrasse, et d'un escalier accédant au premier étage.

Premier étage d'une superficie de 250 m², se compose de 4 chambres, salon, salle de bain, cuisine, véranda.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 7/12/2022 à partir de 9h.

Mise à prix :

Deux cent soixante seize mille trois cent quarante huit Dinars (276.348,000D), après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S01321VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tel : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le mercredi 7/12/2022 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax2 à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE *BIAT* demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Tunis

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteur poursuivi : Tahani Bent Chedly Boukhris épouse Fawzi Gouiaa ; demeurant au 26 avenue Habib Bourguiba Sakiet Ezzit et à l'immeuble Asma palace appartement n°54 avenue Taha Hsine Sfax et à l'avenue Abderrahmen El Alki avenue 5 août Sfax.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété sise sur la route de l'Aérodrome km 6 consistant en un terrain d'une superficie de 1374,62 m².

La propriété est délimitée au sud par une rue large de 8 mètres d'où son entrée, à l'est une propriété d'autrui, à l'ouest un terrain nu, au nord une propriété d'autrui. Le terrain comporte une habitation incomplète qui ne peut être ni habitée ni louée vu qu'elle est en cour de construction. Elle est composée d'un niveau au sol d'une superficie de 402,80 m² et des constructions à son côté nord-ouest consistant en une habitation pour le gardien, d'une superficie de 20,65 m². Elle comporte une chambre, une salle d'eau, une cuisine, un garage qui comporte des agencements internes d'une superficie de 48m², il comporte un puit de rétention de l'eau de pluie, un petit cellier et l'installation de l'électricité photo voltaïque.

Un étage supérieur sa surface est de 76.80m² il comporte cinq chambres de différentes superficies.

Il existe à l'angle nord-est du terrain une installation d'eau reliée à un puit appelé «Sondage».

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : 778.500.000 dinars

Expert désigné : Mr Jamil Bellaj n° téléphone 23 241 154

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2022X01375VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Mr Mehrez Ben Akacha Ben Med Salah Slema demeurant à la rue 10516 n°2 wardia 5 Tunis, domicilié chez son avocate maître Salwa Essifi 05 bis rue Echih Ariana .

La partie saisie : Mr Moncef Ben Akacha Ben Med Salah Slema demeurant à la rue el ksar n°16 Wardia 04 Tunis.

L'avocate poursuivante : Maître Essifi Salwa avocate à la cour de cassation demeurant au 05 bis rue Echih Ariana.

Propriété saisie : il s'agit d'un hammam traditionnel nommé hammam "syouda" sis à la rue el ksar n°16 Wardia 04 Tunis.

Mise à prix : le prix de la partie saisie est de sept cent et un mille cinquante six dinars (701.056.000 D).

Date et lieu de la vente : lundi 12 décembre 2022 au tribunal de 1ère instance Tunis 2 sis au cité Bougatfa km 3 Sijoumi, à partir de 9h matin.

On peut visiter le hammam tous les jours de 8h jusqu'au 18h.

2022402743VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 - 1002 le Belvédère Tunis

Tél / Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hédi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Souaada Bent Salem Ben Belgassem Kefi demeurant au Kef 17 cité ennououdh, son Avocat Maître Abd Raouf Elkacmi sis au n°2 Av. Mongi Slim le Kef.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises soit 81/162 de la propriété objet du titre foncier n°8701 le Kef sise à cité Hached, gouvernorat du Kef.

5/ Prix de la vente : 31.112.550 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 12/12/2022 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance du Kef.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2022402744VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tél / Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hédi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Société SOTUCAM PLUS, S.A. RC : B11116042011 sise à la zone industrielle du Kef, gouvernorat du Kef.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises soit 2915/382373 de la propriété objet du titre foncier n°517 le Kef sise au bord de la GP 5 et la RNMC71, gouvernorat du Kef.

5/ Prix de la vente : 810.601.200 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 12/12/2022 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance du Kef.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2022402745VEPA1

Adjudication suite à un partage judicaire

Partie saisissante poursuivante : AYAR SAGAIR fait l'objet de sa communication avec le bureau de son avocat mentionné ci-dessous. Partie saisie : 1) Ayari Fathi demeurant à cité ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis, 2) Ayari Riad demeurant à cité ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis 3) Ayari Adel demeurant à citée ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis 4) Ayari Habiba demeurant à citée ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis 5) Ayari Souad demeurant A citée ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis 6) Ayari Halima demeurant à cité ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis 7) Ayari Noura demeurant à citée ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis et à leur avocat maître Jabeli Yousef N37 rue Chadli Kalla Tunis 8) Ayari elmouldi demeurant cité ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis

Avocat poursuivant : Khedri Moncef, avocat en appel, à son bureau au numéro 2, rue Mohammad Ali Akid, district de Bougatfa 2, Sidi Hussein Al Sigoumi, téléphone / fax, 71.559.766. La propriété, objet d'adjudication, situé à la cité ezayatin jabel ahmar eloumran, N49 Tunis, et surface, 418m, objet du dessin, la propriété, t.f 65290 Tunis, et il comprend au rez-de-chaussée d'une superficie de 140 m², un entrepôt de 29 m, un annexe de 37 m, un deuxième étage de 140 m,

Prix d'ouverture cinq cent soixante trois mille et quatre cent dinars (563.400 .000).

Date, lieu et heure du point : Le mardi vingt sept décembre deux mille vingt deux (27/12/2022), au service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 1 Bâb bnat à neuf heures du matin et suivant affaire 8196.

Visite de la propriété : Vous pouvez visiter la propriété tous les jours de la semaine de 9h à 17h.

Remarque : L'enchère ne pourra avoir lieu que par un avocat représentant un tiers du prix d'ouverture ou ayant présenté à son égard un chèque certifié de disponibilité d'un solde ou d'une garantie bancaire irrévocable.

2022402754VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Lilia Boussetta

Avocat à la cour d'appel

1, Rue Mahmoud EL MATRI Mutuelle ville Tunis 1082

Tél : 97421842

La partie poursuivante : Tahir Ben Salim Ben Omar Kharouba titulaire de la CIN n°04381600, domicilié à Chwarnia Makthar Siliana.

Les copropriétaires :

- Monsieur Khamis Ben Salim Ben Omar Kharouba, titulaire de la CIN n°04490445, domicilié à l'avenue Farhat Hachad, Cité Eljomhouria Ariana.

- Monsieur Elhabib Ben Salim Ben Omar Kharouba, titulaire de la CIN n°04460296, domicilié à l'avenue Farhat Hachad, Cité Eljomhouria Ariana.

- Monsieur Hamadi Ben Salim Ben Omar Kharouba, titulaire de la CIN n°04491577, domicilié à l'avenue Farhat Hachad, Cité Eljomhouria Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Lilia Boussetta, Avocat à la cour d'appel, ayant son étude à la Rue Mahmoud El Matri n°1 Mutuelle ville Tunis 1082.

L'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble à usage d'habitation situé à cité Eljomhouria Mnihla gouvernorat de l'Ariana, plus précisément à la rue Othmane Elkaak dérivant de la rue cité Eljomhouria Mnihla Ariana. Sa superficie est de 90 m². Cet immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme rectangulaire, ayant une façade principale sud sur la rue précitée. Ses limites sont marquées, en partie sur le terrain par des murs, et en partie par les limites des autres constructions. Il contient un ancien bâtiment résidentiel mal construit et d'un plan simple. Il se compose de deux étages d'une superficie totale de 137 mètres carrés :

- Un Rez-de-chaussée : il se compose d'un salon, de deux chambres, d'une cuisine, et d'une toilette se situant sous l'escalier menant au 1er étage.

- Un 1er l'étage : il se compose d'un balcon, d'un salon, de deux chambres, d'une cuisine et d'une toilette.

Mise à prix : Cinquante Mille quinze Dinars cinq sept cent millimes (50015DT, 700) après réduction de 40% majoré des frais.

La date et lieu de la vente : Le lundi 12/12/2022 à partir de 8:30 H du matin devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de l'Ariana situé à la rue André Ampère Cité Administrative l'Ariana.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocate poursuivante Maître Lilia Boussetta, ou au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana où est déposé le cahier des charges.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région.

2022402763VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

D'un local commercial sis à Sousse

Etude Maître Mehrez Hanafi

Avocat prés la cour de cassation

64 Rue de Syrie Lafayette 1002 Tunis

Matricule fiscal : 1107852/J/P/A/000

1- Le créancier saisissant : La banque Qatar National Bank - Tunisie (ex Tunisian Qatari Bank «T.Q.B») S.A Matricule Fiscal n°014247/W/P/M/000 représentée par son directeur général ayant son siège social rue cité des sciences B.P 320-1080 Tunis Cedex son domicile élu au cabinet de son avocat poursuivant Mehrez Hanafi Avocat près la cour de cassation, 64 Rue de Syrie Lafayette 1002 Tunis.

2- La partie saisie : Samia Bent Nacer Machalla titulaire de la C.I.N 02990730 demeurant Appartement n°3 immeuble «A» résidence Hadramaout Sousse.

3- L'Avocat poursuivant : Maître Hanafi Mehrez Avocat prés la cour de cassation 64 Rue de Syrie 1002 Tunis

4- Description du bien à vendre : Bien objet du T.F 128604 Sousse dénommé «Ons 2» sis à résidence Andalos rue luis mayouf Sousse qui est un local commercial situé au RDC d'un immeuble composé de RDC et 7 étages avec une porte aluminium et vitre avec une porte intérieure avec des rideaux en aluminium et exploité pour la vente des fruits secs DROGUSTORE.

5- Mise à prix : Cent vingt-trois mille dinars (123.000.000DT) qui est le prix proposé par l'expert judicaire Hamda zouari expert en bâtiment et travaux généraux.

6- Date et lieux de l'adjudication jeudi le 8 décembre 2022 (8/12/2022) devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse à partir de 9H du matin.

7- La visite du bien : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sousse.

8- Condition de participation à l'adjudication : Toute personne voulant participer aux enchères doit par l'intermédiaire d'un avocat consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable par les autorisés compétentes exigée par la loi.

2022402769VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des opérations de liquidation d'un bien immobilier

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance Sousse 2, en date du 25/10/2022, M. Sadok Mosbah liquidateur judiciaire (tel 99 961 170) porte à la connaissance du public qu'il a été décidé la clôture des opérations de liquidation de la maison sise à la cité Rawabi à Kalaa Sghira, objet du titre foncier n°148695 Sousse, propriété de M. Adnène Khiari.

2022S01320VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDSOFT

SA au capital de 1 050 000 dinars

MF : 0645229D

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 8 décembre 2022 à partir de 10h au siège de TMI sis à 8 Rue Socrate Immeuble L'olivier Zone Industrielle le Kram 2015 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6- Délégations de pouvoirs.

7- Questions diverses.

2022T01211SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MEDSOFT

SA au capital de 1 050 000 dinars

MF : 0645229D

Messieurs les actionnaires de la Société sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire

qui se tiendra le jeudi 8 décembre 2022 à partir de 11h à la société TMI sis à 8 Rue Socrate Immeuble L'olivier Zone Industrielle le Kram 2015 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Délégation de pouvoirs.

3- Questions diverses.

2022T01212SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne Des Filtres «MISFAT»

Société anonyme

Au capital de 34.241.500 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 0554190A

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres - MISFAT -, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le mardi 6 décembre 2022 à 16h, à l'Hôtel Novotel Tunis Lac Cité Les Pins Les Berges du Lac 2, et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la convention signée avec la SOCOBAT.

2- Désignation d'un nouvel Administrateur.

3- Distribution des dividendes.

4- Pouvoirs pour formalités.

2022R02644SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

"Société Cytopharma SA"

Société anonyme

Au capital social : 20 095 590 Dinars

Siège social : Z.I Hammam Zriba, Zaghouan

MF : 1204054DAM000

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration, j'ai le plaisir de vous inviter à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 7 décembre 2022 à 10h au siège de la société Alternative Capital Partners sis à Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du lac Victoria - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Statuer sur la continuité d'exploitation.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'opération de l'augmentation du capital social avec prime d'émission.

3- Fixation de la prime d'émission

4- Modification de l'article 6 des statuts

5- Pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à la réalisation et la constations de l'augmentation du capital

6- Pouvoirs pour formalités.

2022R02652SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES "RANDA"

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 Dinars

Siège social : Zone industrielle, Bir El Kassaa, Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 0005885 W

Messieurs les actionnaires de la Société Les Industries Alimentaires «RANDA» SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 29 novembre 2022 à 10 heures au siège social de la société sis à la zone Industrielle Bir El-Kassaa Ben Arous, et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021;

3- Approbation du rapport de gestion, des conventions objets des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers de l'exercice 2021 ;

4- Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion durant l'exercice 2021 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6- Renouvellement et/ou nomination de nouveaux administrateurs;

7- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;

8- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Tous les documents relatifs à ladite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social ci-haut mentionné.

2022R02656SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 1er décembre 2022

SOCIETE TRANSCARGO TUNISIA

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : Route de Monastir, Sahline, Tunisie

Identifiant unique : 10313331Y

Les actionnaires de la société TRANSCARGO TUNISIA S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 1er décembre 2022 à 10 heures dans les bureaux de la Société dans la Zone Portuaire de Radés, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation;

2. Approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration au titre de l'exercice 2021 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des conventions prévues par l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021 ;

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2021 ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Tous les documents nécessaires à l'information des actionnaires sont tenus au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2022R02657SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT» SA

Au capital de 18 200.000 dinars

Siège social : Résidence Le Médical Center, 7ème Etage les Berges du Lac 2 - Tunis

IU : 1417331M

Messieurs les actionnaires de la Société «TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT» SA, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 5 décembre 2022 à 9 heures du matin, suivie d'une deuxième assemblée qui se tiendra à 11 h du matin et ce à défaut du quorum requis conformément à l'article 291 du CSC, à l'adresse suivante : Cité Narjess 2, El kantaoui- 4089 hammam Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et de délai de convocation

2. Approbation du "Rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital" ;

3. Lecture et discussion du rapport des deux commissaires aux comptes relatif à l'augmentation du capital;

4. Approbation de l'augmentation du capital social en numéraire;

5. Délégation des pouvoirs au Conseil d'administration afin de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs tranches, d'en fixer les modalités et de modifier les statuts;

6. Approbation du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes M. Haithem Hafsi et la nomination du cabinet HH audit & advisory en tant que co-comissaire aux comptes pour les exercices 2021-2022-2023.

7. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2022R02667SANB3

Convocation à l'assemblée Générale ordinaire

Société prima Fish

Siège social : Avenue de l'environnement Port Soukrine 5080 Téboulba

Société anonyme

Au capital de 3655 000.000 DT

MF : 1176141 R

CNSS : 433315-16

Les actionnaires de la société Prima Fish sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 9/12/2022 à 10 h au siège de la société avenue l'environnement Teboulba pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Examen du rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

2/ Lecture des rapports général et spécial de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

4/ approbation des conventions prévues par l'article 200 et 475 du code des société commerciales.

5/ Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2021

6/ Affectation des résultas de l'exercice 2021

7/ Fixation des jetons de présences

8/ Questions diverses.

2022S01311SANB3

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

De la société ECO2LAB

Société anonyme

Au capital de 200.000 DT

Siège social : Z.I Oued Laarouk GP1 Km8 4022 Akouda Sousse Tunisie

Identifiant unique : 1128809W

Les membres du Conseil d'Administration de la société ECO2LAB sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 novembre 2022 à 10h par visioconférence afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de la dénomination sociale

2. Modification et mise à jour des statuts de la société.

3. Pouvoirs pour formalité.

2022S01315SANB3

SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX «SO.R.I.T.S.»

Société anonyme

Au capital de : 300.000 Dinars

Siège social : Rue Habib Maazoun Immeuble El Manar 2ème Etage - Entrée D - 3000 Sfax

Identifiant Unique : 0004165 P

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la Troisième Assemblée générale extraordinaire «AGEO» qui se tiendra le samedi 31 décembre 2022 à dix heures et demi au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ La dissolution de la société, nomination de liquidateur et fixation de ses honoraires.

2/ Questions diverses.

2022X01369SANB3

Convocation

POLYCLINIQUE CHAAMBI SA

Société anonyme

Au capital social de 7 500000 DT

Siège social : Route Hassi Farid Km 1 Kasserine

Identifiant unique : 1217424D

Messieurs les actionnaires de la société POLYCLINIQUE CHAAMBI sont convoqués pour deux assemblées générales : ordinaire et extraordinaire le dimanche 4-12-2022 à 11h pour l'assemblée générale ordinaire & à 13h l'assemblée générale extraordinaire à la salle des congrès «PANORAMA» sis à Kasserine pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'assemblée générale ordinaire :

1. L'approbation de la réunion de l'AGO après les délais;

2. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021;

4. L'approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021;

5. L'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021;

6. L'affectation du résultat de l'exercice 2021;

7. L'approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du CSC;

8. Quitus aux administrateurs et au Directeur général;

9. Discussion de la situation financière de la société;

10. Pouvoirs pour formalités.

L'assemblée générale extraordinaire :

1. Augmentation du capital social.

2. Pouvoirs pour formalités.

2022X01380SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE IMEM SAHNOUN

SA au capital de 4 500 000 dinars

Siège social : Route de GREMDA Km 2.5 - Sfax

Identifiant unique MF : 0635880W

Le conseil d'administration informe les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire de la Société IMMOBILIERE IMEM SAHNOUN sera tenue le mercredi 30 novembre 2022 à 10H du matin au siège social de la société dont le récépissé a été déposé le 8/11/2022 sous numéro 20221237159 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- L'approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport de gestion pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018, 2019 et 2020.

- Approbation des états financiers de la société pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018-2019-2020.

- Approbation des conventions réglementées selon les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus au conseil d'administration pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2021-2022 et 2023.

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Questions diverses.

2022X01382SANB3

Convocation

Société anonyme

Société INTIGROW

S.A au capital de 2 171 040 dinars

Siège social : 13, Rue Emna Bent Wahb El Menzah 6

Immatriculé à la RNE sous le numéro 1634328D

Messieurs les actionnaires de la Société INTIGROW SA sont invités à assister le mardi 29 novembre 2022 à seize heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation

2. Constat de la vacance du poste de Président Directeur Général depuis le 11/8/2022

3. Modification du mode de direction et modifications des articles 18 et 20 des statuts en conséquence

4. Appel du conseil d'administration pour nommer un Directeur Général et élire un Président du Conseil d'administration dans les plus brefs délais

5. Décision d'ouverture d'établissements secondaires et ratification des contrats de location des bureaux régionaux

6. Modification de l'article 4 des statuts

7. Questions diverses.

2022402741SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MOHAMED CHAABOUNI PLASTIQUE

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social : Rue de l'Or n°1 la Soukra - Ariana

MF : 1662688/J/A/M/000

RNE n° : 1662688J

Chers Monsieur,

Nous venons par la présente lettre vous convoquer à l'assemblée générale extraordinaire de la société Mohamed Chaabouni Plastique société anonyme au capital de 1 500 000 DT, qui se tiendra le 16 Novembre 2022 à 9 heures à l'adresse suivante : Rue de l'Or n°1 la Soukra - Ariana.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ratification du mode de convocation

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'émission d'Obligations Convertibles en Actions.

3. Suppression des droits préférentiels de souscription attachés aux Obligations Convertibles en Actions.

4. Augmentation du capital de la Société par conversion des Obligations Convertibles en Actions.

5. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour constater la conversion des Obligations Convertibles en Actions, la réalisation de l'Augmentation de Capital

6. Nominations de deux (2) administrateurs.

7. Pouvoirs pour formalités.

Veuillez agréer, chers Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

2022402746SANB3

Convocation à l'A.G.O

Compagnie Tunisienne des lampes (C.T.L) SA

Capital : 1560, 000 000

Siège social : 47 Avenue de Carthage Tunis

Identifiant Unique : N°0000315S

Les actionnaires de la société Compagnie Tunisienne des Lampes

«CTL» sont invités à assister à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 Décembre 2022 à 10 heures au siège de la société «MENINX HOLDING» sis au 15 avenue de Carthage Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et délais de la convocation et de la tenue tardive de l'assemblée

2. Lecture des rapports du conseil d'administration sur les comptes de l'exercice 2021

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021

4. Approbation de conventions réglementées

5. Approbation des comptes et des Etats Financiers de l'exercice 2021

6. Quitus pour le conseil d'administration

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021

8. Questions diverses

9. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

Les actionnaires qui ne peuvent pas assistés à ladite assemblée pour un empêchement quelconque sont invités à voter, s'ils le désirent, sur le projet des résolutions et l'adresser à la société avant la date de l'assemblée.

2022402753SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Sté MedFood S.A

C.S : 3.000.000 dt

Z.I. Ghazela Mateur

Identifiant unique : 0787664 G

Les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 Novembre 2022 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation de rapport d'activité et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021

- Approbation des états financiers pour l'exercice 2021.

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

- Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.

2022402755SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTOLIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL GAMMARTH-SA

Capital social 8.000.000 DT

Siège social : 41 av. Khaireddine Pacha; Tunis

Identifiant unique : 0878672M

CNSS : 168334-39

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique Ismail Gammarth «SHTIG» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se teindra le mardi 6 décembre 2022 à 10h30 à l'adresse suivante : 41 avenue Khaireddine Pacha Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

- Approbation des conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200csc.

- Quitus aux administrateurs.

- Allocation des jetons de présence.

2022402759SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

SA au capital de 4 960 000 Dinars

RNE : 0889310X

Siège social : au 3 Rue ELLESS Montplaisir - 1002 Tunis

Les Actionnaires de la Société Polyclinique Montplaisir sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 9 décembre 2022 à 17H30 au siège de la Société sis au 3 Rue Elless - Cité Montplaisir - 1002 Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Election du Conseil d'Administration

- Reconduction du mandat du commissaire aux comptes

2022402764SANB3

Convocation

Deuxième édition de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

SA au capital de 4 960 000 Dinars

RNE : 0889310X

Siège social au 3 Rue ELLESS Montplaisir - 1002 Tunis

Les Actionnaires de la Société Polyclinique Montplaisir sont convoqués à la deuxième édition de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 9 décembre 2022 à 18H au siège social de la Société sis au 3 Rue Elless - Cité Montplaisir - 1002 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour de la première édition.

2022402765SANB3

Convocation

Deuxième édition de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

SA au capital de 4 960 000 Dinars

RNE : 0889310X

Siège social au 3 Rue ELLESS Montplaisir - 1002 Tunis

Les Actionnaires de la Société Polyclinique Montplaisir sont convoqués à la deuxième édition de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 9 décembre 2022 à 20H au siège social de la Société sis au 3 Rue Elless- Cité Montplaisir - 1002 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour de la première édition.

2022402766SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

TRANSOIL

SARL au capital de 380.000 Dinars

Siège social : Immeuble SETCAR GP 1 Km 13 Route de Sousse 2034 Ez-zahra

Identifiant Unique : 845062 L

Identifiant CNSS : 16945189

Les associés de la Société "TRANSOIL" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 5/12/2022 à 10H à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Gérant en remplacement d'un gérant démissionnaire

- Rémunération et pouvoirs du nouveau gérant

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022T01217SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE SOGEBOIS

SARL au capital de 130.000 dinars

Siège social : ZI Essouani Djerba

Identifiant Unique : 0024689A

Messieurs les associés de la société SOGEBOIS, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le samedi 24 décembre 2022 à 10 heures au siège de la société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Acceptation des nouveaux associés.

2) Cession des parts entre associés.

3) Questions diverses.

2022402742SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - EL KATIBIA

S.A au capital de : 2420.000 Dinars

Siège social : Ferme Chahama - Bouchrik - Grombalia

M.F : 023091VNM

R.C : B125701998

CNSS : 406317-81

Messieurs les Actionnaires de la S.M.V.D.A EL KATIBIA, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 8 décembre 2022 à 11h à la Ferme Echahama - Bouchrik, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021,

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021,

3. Examen et approbation des Etats Financiers au 31/12/2021,

4. Quitus aux Administrateurs,

5. Affection des résultats,

6. Nomination d'un commissaire aux comptes,

7. Jetons de présence.

2022R02650SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MUTUELLE DU SAVOIR (ESPAF)

19, Rue Claude Bernard 1002 - Tunis

MF : 000 M A 1463179/H

Capital social : 2000 000 000

Messieurs les actionnaires de la MUTUELLE DU SAVOIR (ESPAF) sont convoqués au siège social de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement Complexe el Mechtel - Avenue Ouled Haffouz Tunis pour le vendredi 9 décembre 2022 à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire,

- Lecture et Examen du rapport d'activité de la société au titre de l'exercice 2021,

- Lecture et approbation du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024,

- Quitus aux administrateurs.

2022402739SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MUTUELLE DU SAVOIR (ESPAF)

19, Rue Claude Bernard 1002 - Tunis

MF : 000 M A 1463179/H

Capital social : 2000 000 000

Messieurs les actionnaires de la société La MUTUELLE DU SAVOIR (ESPAF) sont convoqués au siège social de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement Complexe el Mechtel - Avenue Ouled Haffouz Tunis pour le vendredi 9 décembre 2022 à 11h à l'effet de statuer sur les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022402740SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Madame Jihen Bent Ltaif Ben Bachir Fraj déclare avoir perdu son titre de propriété (acte de vente daté le 02/12/2005 dressé par les notaires Ghribi Riadh et Rebaai Yassine) d'un terrain planté de 24 oliviers situé à el batha Mahres Sfax.

Et elle veut en extraire un autre au lieu du titre perdu.

Aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Bouaziz Abdelmajid dans son bureau rue des notaires Rahbet Remed n°12 Sfax après un délai de 30 jours.

2022X01370DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Abdwaheb El Ayedi annonce que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 393 mètres carrés comportant une villa sise à Sfax route de Gremda km 06

Bouzayen par un acte de Partage notarié daté le 26 Août 1999 enregistré à Sfax le 22 septembre 1999, n°M069814 rédigé par les notaires Mohamed El Henteti et Mohamed El Hamemi et il désire se faire une copie originale.

Tous contestant devra s'adresser au notaire El Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2022X01371DIVD2

Avis

Mr Saber ben Bouraoui ben Ibrahim Chaari CIN 08309018 annonce qu'il a perdu le titre de sa propriété concernant un terrain de superficie environs 3444 m² situé à "Oued Allouch" Ouled Ezzedin Kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 5 Août 2015 enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 7 Août 2015 reçu n°M009851 établi par le notaire Hichem Krichen et son accesseur Mohamed Hamza et il veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération

2022X01372DIVD2

Avis

Mme Nasiba El Hkim a perdu son titre de propriété d'un terrain de 1638 m² situé à Route Gremda Km3 Sfax provenant de donation le 13 Juillet 2010 dressé par les notaires Abd El Aziz Bouatour et Ahmed Baccar et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Walid Masmoudi dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2022X01376DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mer Adel Lajmi annonce que son titre de la moitié indivise d'un terrain de 501 m² situé à Route Habena Km 10 Sfax provenant du contrat d'Achat le 20 septembre 1998 dressé par les notaires Ahmad Baccar et Abd El Aziz Bouatour a disparu et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Walid Masmoudi dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2022X01377DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

L'annonce n°2002T7588SRLB2 parue au JORT n°267 du 13-12-2002 lire selon pv de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2001 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax, le 2 janvier 2002, volume A9, série 48, case sous le numéro 332 au lieu de pv de l'assemblée générale extraordinaire, du 8 novembre 2001 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax, le 2 janvier 2002, volume A9, série 48, case sous le numéro 331 et le reste sans changement.

2022X01358RECZ9